

Comptable spécialisé(e) edupool.ch

Patronage: veb.ch, Société suisse des employés de commerce

Description de filière

Nouveau modèle de filière de formation

Valable pour les formations débutant en automne 2018

Vous aimez les chiffres et vous souhaitez développer et approfondir vos connaissances en comptabilité. La filière Comptable spécialisé(e) edupool.ch vous apportera de solides connaissances dans les domaines de la comptabilité financière, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des assurances sociales et de la gestion financière. La grande expérience orientée sur la pratique que vous aurez acquise, vous qualifiera en vue d'effectuer des tâches complexes, intéressantes et variées et vous permettra d'accomplir un travail de manière autonome dans le domaine de la comptabilité financière et analytique. Vous bénéficierez en outre de perspectives d'évolution professionnelle attrayantes. Le diplôme de Comptable spécialisé(e) edupool.ch est reconnu dans les conditions d'admission à l'examen professionnel de Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral.

edupool.ch – Le label de qualité pour les offres de formation dans le secteur commercial

edupool.ch est le label de qualité le plus important, ainsi que la plus grande organisation d'examens de Suisse dans le secteur non formel de la formation continue commerciale. Dans les filières de formation d'employés qualifiés, edupool.ch joue un rôle de pionnière. La formation commerciale générale, soit l'école de commerce et le Diplôme supérieur en économie (DSE) ainsi que les cycles de formation ayant des connaissances de base pour sujet, complètent l'offre. Pour réaliser ces filières de formation, edupool.ch mise sur la longue expérience de près de 50 centres de formation continue affiliés provenant des quatre coins de notre pays.

Table des matières

1	Prestataire pour la formation de Comptable spécialisé(e) edupool.ch	4
2	Organismes responsables et dates des examens	4
3	Concept de formation	5
3.1	Groupes cibles	5
3.2	Objectifs didactiques	5
3.3	Niveaux taxonomiques	6
3.4	Aperçu des disciplines enseignées	7
3.5	Exigences personnelles.....	7
3.6	Exigences professionnelles.....	7
3.7	Durée.....	7
3.8	Diplôme	7
4	Matériel pédagogique recommandé.....	8
5	Contenus et objectifs pédagogiques	9
5.1	Comptabilité financière.....	9
5.2	Taxe sur la valeur ajoutée	13
5.3	Assurances sociales	15
5.4	Gestion financière	16
6	Enseigner et apprendre	21
6.1	Méthodologie	21
6.2	Moyens pédagogiques	21
6.3	Concept d'enseignement	21
6.4	Rôle des enseignants.....	22
7	Conditions-cadres quant à la forme	22

1 Prestataire pour la formation de Comptable spécialisé(e) edupool.ch

Cette filière de formation reconnue dans toute la Suisse est un produit certifié par edupool.ch. Ce produit de formation ne peut être proposé et dispensé exclusivement que par les écoles affiliées accréditées.

Le Secrétariat de l'école ou la page respective du site Web vous donnera de plus amples informations au sujet de la réalisation des cours de formation.

Sous www.edupool.ch/compta, vous trouverez les écoles affiliées accréditées dispensant les filières de formation.

2 Organismes responsables et dates des examens

Direction de la filière de formation Daniel Gfeller

gfdconsul@gmail.com

Téléphone no 079 340 33 27

Administration

Secrétariat d'edupool.ch

www.edupool.ch

Manuela Aus der Au

manuela.ausderau@edupool.ch

Téléphone 041 726 55 76

Date des examens

www.edupool.ch/dates

3 Concept de formation

3.1 Groupes cibles

- Collaborateurs et collaboratrices d'un service comptable
- Praticiens/praticiennes et indépendants/indépendantes souhaitant acquérir des connaissances spécialisées exhaustives
- Nouveaux venus et personnes en reconversion ou en réinsertion professionnelle dans le domaine de la comptabilité
- Personnes souhaitant acquérir des bases solides en vue d'une formation avancée (par exemple, Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral)

3.2 Objectifs didactiques

Les connaissances acquises constituent une base solide pour travailler au sein de la comptabilité d'une entreprise et elles confèrent notamment les compétences suivantes:

- Travailler de manière autonome dans le domaine de la comptabilité financière
- Utiliser les connaissances de base dans le domaine des assurances sociales
- Appliquer à bon escient les dispositions légales en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
- Soutenir l'entreprise lors de l'établissement du bouclage des comptes annuels et s'occuper de sa gestion financière
- Poser les bases pour accéder à la formation débouchant sur le brevet fédéral

3.3 Niveaux taxonomiques

Ni-veaux	Taxonomie*	Explications	Verbes s'appliquant
C1	Connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des faits • Connaître 	Les étudiants sont en mesure de reproduire ce qu'ils ont appris précédemment. Les matières sur lesquelles portent les examens doivent être apprises par cœur ou doivent être exercées.	Compléter, décrire, définir, démontrer dénommer, dépeindre, dessiner, énoncer, énumérer, exécuter, expliciter, exprimer, formuler, montrer, préciser, présenter, rédiger, reproduire, spécifier.
C2	Compréhension <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre • Justifier avec ses propres mots 	Les étudiants expliquent, par exemple, une notion, une formule, un état de fait ou un appareil. La preuve de leur compréhension se manifeste en ce sens qu'ils ont en mémoire ou à l'esprit ce qu'ils ont appris et qui se distingue pourtant complètement du contexte de l'exemple qu'ils ont appris. De cette manière, les étudiants peuvent expliquer, par exemple, un état de fait dans un langage familier ou encore présenter d'une façon graphique les rapports de connexité ou corrélations.	Adapter, analyser, alléguer, arranger, attribuer, cataloguer, classer classier, commenter, comparer, décrire, définir, distinguer, différencier, expliquer, grouper, interpréter, justifier, motiver, préciser, reproduire, traduire.
C3	Application <ul style="list-style-type: none"> • Mise en pratique de contenus pédagogiques unidimensionnels Exemple extraits de sa propre pratique 	Les étudiants appliquent ce qu'ils ont appris mais dans une toute nouvelle situation. Cette situation de mise en pratique n'a encore jamais été le cas jusqu'à présent dans cet enseignement.	Appliquer, apprécier, calculer, catégoriser, clarifier, classer, considérer, déduire, définir, déterminer, développer, différencier, distinguer, dresser, élaborer, estimer, évaluer, exécuter, formuler, interpréter, jauger, juger, justifier, modifier, motiver, particulariser, prouver, quantifier, résoudre, réaliser, spécifier, transposer.

* Les niveaux taxonomiques supérieurs comprennent toujours le niveau taxonomique inférieur.

3.4 Aperçu des disciplines enseignées

Matière obligatoire	Nombre de cours
Comptabilité financière	80
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	40
Assurances sociales	40
Gestion financière	80
Mise en réseau et entraînement en vue des examens	10
Total des cours	250

Le nombre de cours recommandé doit être interprété comme étant une consigne minimale.

3.5 Exigences personnelles

- Aimer apprendre
- Avoir la volonté de se consacrer à une formation intensive et de faire ses devoirs
- Suivre régulièrement les cours

3.6 Exigences professionnelles

Obligatoire:

- Connaissances préalables dans le domaine commercial
- Bonne maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit (niveau C1)
- Connaissances de base en comptabilité (niveau d'après le niveau du test d'auto-évaluation comptabilité – connaissances générales disponible sur www.edupool.ch/compta)
- Avoir au moins deux ans d'expériences professionnelles générales (l'apprentissage est prise en compte)

Recommandé, mais pas obligatoire:

- Diplôme d'une école de commerce ou une formation commerciale ou encore formation de base équivalente

3.7 Durée

Environ 2 à 3 semestres (suivant le modèle d'école appliqué), cet enseignement se déroulant en cours d'emploi.

3.8 Diplôme

Les candidats et candidates ayant passé avec succès leur examen recevront le diplôme de Comptable spécialisé(e) edupool.ch, reconnu dans toute la Suisse et soutenu par la Société suisse des employés de commerce ainsi que par veb.ch (SWISCO Chambre des Experts en Finance et en Controlling, qui est la plus importante association en la matière en Suisse).

4 Matériel pédagogique recommandé

Le matériel pédagogique recommandé pour cette filière de formation figure dans la boutique électronique (eShop) d'edupool.ch: www.edupool.ch/shop

Sont recommandés en sus les moyens pédagogiques suivants provenant de maisons d'édition externes:

- «Les lois fiscale de la Confédération», D. Gygax/Th. Gerber, Editions Steuern und Recht GmbH
- «Textes législatifs de l'AVS», à commander à la boutique électronique www.shop.ahv-iv.ch

La liste des moyens auxiliaires admis de l'année dans laquelle se déroulent l'examen spécifie le matériel pédagogique admis à l'examen en vue d'obtenir le diplôme.

Par ailleurs, les écoles affiliées accréditées pourront disposer des différentes épreuves ayant eu cours lors d'examens d'années écoulées.

5 Contenus et objectifs pédagogiques

Les contenus pédagogiques concrétisent les objectifs didactiques et peuvent dès lors être intervertis au sein même des domaines de travail.

5.1 Comptabilité financière

Les participants ont des connaissances approfondies en matière de comptabilité financière d'une entreprise. Ils saisissent et appréhendent correctement les mouvements et les transactions commerciales et sont parfaitement en mesure d'accomplir les travaux de bouclage comptable de fin d'année.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants comprennent les tâches, les domaines partiels et l'organisation de la comptabilité et ils sont en mesure de les décrire.	<ul style="list-style-type: none"> Tâches de la comptabilité. (instrument de planification, de gestion/pilotage et de controlling). Domaines partiels de la comptabilité et de leurs composantes. Font partie des éléments pour élaborer un rapport annuel de gestion aux termes des dispositions du Code des obligations. 	2	C1
Les participants comprennent le système de la comptabilité en partie double et savent aussi s'en servir.	<ul style="list-style-type: none"> Comptabiliser les transactions commerciales (s'occuper des extraits de comptes courants, de l'impôt anticipé, des paiements par cartes de crédit, cartes bancaires). Tenir le journal, le grand livre et les divers comptes. Établir le bilan et le compte de résultat 	2	C3
Les participants sont capables d'interpréter les principes comptables et les dispositions relatives à la comptabilité en vertu du Code des obligations et de les appliquer correctement suivant les opérations comptables.	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire la distinction entre la tenue d'une comptabilité et la reddition (présentation) des comptes et connaître leurs principes (principes de comptabilité régulière ou patrimoniale). Savoir faire la distinction entre les normes du Code des obligations et des standards relatifs à la présentation des comptes, tels que notamment les Recommandations relatives à la Présentation des Comptes Swiss GAAP RPC, les IFRS (International Financial Reporting Standards), US GAAP. 	4	C3
Les participants savent expliquer le plan comptable général suisse pour	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer l'édification du plan comptable des PME selon le principe du regroupe- 	1	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
les PME et l'appliquer.	ment des comptes du plan comptable pour le boucllement.		
Les participants sont en mesure de calculer les amortissements et à les comptabiliser.	<ul style="list-style-type: none"> • Amortissement linéaire ou dégressif (sans amortissement de la valeur de remplacement). • Directs et indirects. • Bénéfices d'aliénation ou pertes d'aliénation. 	6	C3
Les participants sont en mesure d'estimer les pertes sur débiteurs et les risques d'insolvabilité d'un tiers (ducroire) et de procéder aux écritures comptables respectives.	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux écritures comptables en corrélation avec des pertes définitives sur débiteurs (avance sur frais, perte, paiement subséquent, intérêt de retard). • Calculer les corrections de valeur sur créances provenant de livraisons et prestations fournies et les comptabiliser. 	2	C3
Les participants sont en mesure de comprendre la notion des comptes de régularisation des actifs et des passifs (comptes transitoires) et de procéder aux écritures comptables respectives.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des comptes avec contrepassation des écritures (la tenue des comptes en sommeil ne fait pas l'objet des examens). 	4	C3
Les participants reconnaissent la nécessité de constituer des provisions (réserves) et sont en mesure de les évaluer.	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution • Dissolution • Utilisation 	2	C3
Les participants sont aptes à calculer les éléments et à passer les écritures comptables en corrélation avec les comptes de stocks (stocks de marchandises, matériaux, matériel, produits finis et non finis, ordres de production non facturés et prestations de service non facturées).	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul de la valeur d'acquisition (achat) des marchandises acquises et vendues, calcul du produit net et du bénéfice brut. • Variation des stocks avec tenue des comptes en sommeil. • Variation des stocks avec tenue au fur et à mesure des comptes (sans valorisation selon la méthode «FIFO» ou PEPS en français «premier entré, premier sorti» selon la nature des stocks ni moyenne pondérée, ni prix de transfert; ni considération des produits finis et non finis). • Comptabiliser les propres prestations au sein de l'entreprise de production. • Établir le compte de pertes et de profits de l'entreprise de production. 	7	C3
Les participants sont en mesure d'exécuter de manière autonome une	<ul style="list-style-type: none"> • Passer des écritures comptables de transactions générales comprenant des de- 	4	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
comptabilité des postes ouverts pour les débiteurs et les dettes vis-à-vis des fournisseurs (créanciers).	<ul style="list-style-type: none"> vises étrangères et la TVA. Méthode de la contrepassation après la réouverture des comptes. Connaître les avantages et les inconvénients de la comptabilité des postes ouverts. 		
Les participants sont en mesure de calculer et de procéder aux écritures comptables des transactions commerciales en devises étrangères .	<ul style="list-style-type: none"> Conversion des monnaies étrangères, calcul des cours (y compris parités). Écritures comptables selon la méthode des 4 colonnes et de la comptabilité des postes ouverts. 	4	C3
Les participants sont en mesure de calculer correctement les transactions commerciales en corrélation avec la taxe sur la valeur ajoutée et passer les écritures comptables respectives.	<ul style="list-style-type: none"> Méthode brute et méthode nette. Contre-prestation reçue ou convenue. Méthode de décompte effectif et méthode des taux de la dette fiscale nette. Comptabiliser le décompte avec l'Administration fédérale des contributions AFC (pas besoin de remplir des formulaires). 	8	C3
Les participants sont en mesure d'appréhender les frais de personnel , de faire correctement les calculs et les écritures comptables respectives.	<ul style="list-style-type: none"> Établir des décomptes de salaire et d'indemnités simples et les comptabiliser. Calculer les cotisations des employeurs et de les comptabiliser. 	4	C3
Les participants sont en mesure de grouper correctement les comptes pour établir le bilan et le compte de pertes et profits et connaissent les éléments et le but de l'annexe.	<ul style="list-style-type: none"> Structure minimale selon les dispositions du Code des obligations. Comptes de pertes et profits multiveaux (bénéfices bruts, EBITDA, BAIL, résultat d'exploitation avant et après résultats accessoires, résultat de l'entreprise avant et après impôts) Connaître les éléments et le but de l'annexe. 	4	C3
Les participants sont en mesure de calculer correctement le revenu de l'entrepreneur et ainsi de procéder correctement aux transactions commerciales d'une entreprise individuelle .	<ul style="list-style-type: none"> Tenir et boucler le compte privé Écritures comptables des prélèvements privés (y compris consommation personnelle) et comptabiliser les avis de crédit. Comptabiliser les mouvements de capitaux. Comptabiliser le résultat. Calculer le revenu d'entrepreneur (résultat commercial, propre salaire, propre 	5	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
	taux d'intérêts).		
En matière de société anonyme , les participants sont en mesure d'appréhender les problèmes qui se posent en corrélation avec la constitution d'une SA, l'utilisation des bénéfices et une augmentation de capital, de calculer les éléments respectifs et de les comptabiliser.	<ul style="list-style-type: none"> • Écritures comptables lors de la constitution de la SA (souscription, libération). • Établir le plan d'utilisation des bénéfices et comptabiliser l'utilisation des bénéfices (y compris les versements). • Comptabiliser les augmentations de capital (souscription, libération avec ou sans agio). • Comptabiliser les pertes. 	7	C3
En matière de société à responsabilité limitée (Sàrl) , les participants sont en mesure d'appréhender les problèmes qui se posent en corrélation avec la constitution d'une Sàrl et l'utilisation des bénéfices, de calculer les éléments respectifs et de les comptabiliser.	<ul style="list-style-type: none"> • Écritures comptables lors de la constitution de la Sàrl. • Établir le plan d'utilisation des bénéfices et comptabiliser l'utilisation des bénéfices (y compris les versements). • Comptabiliser les pertes (avec ou sans obligation de faire des versements supplémentaires). 	2	C3
Les participants sont en mesure de comprendre les principes d'évaluation et les dispositions en la matière en vertu du Code des obligations et sont aptes à les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et appliquer les principes d'évaluation et les dispositions en la matière en vertu des articles 960 à 960e CO • Évaluer les différents effets des diverses évaluations sur le résultat et sur le capital propre de l'entreprise. 	4	C3
Les participants sont en mesure d'appréhender les problèmes qui se posent en corrélation avec les réserves latentes , savent les calculer et les comptabiliser.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et appliquer la réglementation légale relative à la constitution de réserves latentes, leur dissolution et leur présentation. • Connaître les avantages et les inconvénients. • Constituer et dissoudre des réserves latentes et calculer ainsi qu'apprécier leur incidence sur le résultat externe et le capital propre externe. • Retraitement quant au fond du bilan et du compte de pertes et profits (transfert d'une présentation externe des comptes en une présentation pour usage interne). • Calculer la dissolution nette et apprécier la nécessité de la présentation des comptes en la matière. 	8	C3

5.2 Taxe sur la valeur ajoutée

Les participants sont en mesure de comprendre la systématique de la taxe sur la valeur ajoutée dans notre pays et appliquent dès lors les consignes légales en la matière en comptabilité financière.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants sont aptes à comprendre les dispositions générales en la matière , savent aussi les reproduire, les formuler et les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Bases juridiques • Méthode des taux de la dette fiscale nette dans toutes les phases avec déduction de la taxe due. • Définition du territoire national. • Livraisons d'objets et fourniture de prestations de services. • Endroit de la livraison et de la fourniture de prestations de services. 	4	C3
Les participants sont en mesure de déterminer l' entité imposable (obligation fiscale), de qualifier des situations fiscales concrètes et de les interpréter.	<ul style="list-style-type: none"> • Principe de l'obligation fiscale et de son exonération. • Renonciation à être libéré de l'obligation fiscale. • Naissance et extinction de l'obligation fiscale et de la libération de l'obligation fiscale. • Succession fiscale, représentation fiscale, responsabilité solidaire. 	4	C3
Les participants sont en mesure de distinguer les objets fiscaux , de qualifier des situations fiscales concrètes et de les interpréter.	<ul style="list-style-type: none"> • Principes. • Une majorité de prestations. • Des prestations exceptées. • Option pour l'imposition des prestations exonérées de la TVA. • Les prestations libérées de la TVA. 	4	C3
Les participants sont en mesure d'exécuter le calcul et le transfert de l'impôt .	<ul style="list-style-type: none"> • Base de calcul (assiette) en cas de livraisons et de fourniture de prestations de services. • Imposition de la marge. • Répartition de la contre-prestation par taux. • Facturation et transfert de l'impôt. 	4	C3
Les participants sont en mesure d'appliquer correctement les différents taux d'imposition .	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'imposition réduit. • Taux spécial pour les prestations d'hébergement. 	2	C3
Les participants sont aptes à calculer, appliquer et à faire valoir les déductions en matière de taxe sur la valeur ajoutée .	<ul style="list-style-type: none"> • Principe et exclusion • Déduction fictive de l'impôt préalable • Utilisation mixte (correction de l'impôt préalable). 	6	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités en vue d'une correction de l'impôt préalable. • Simplifications en vue de la correction de l'impôt préalable en cas d'activités accessoires. • Réduction de la déduction de l'impôt préalable. 		
Les participants comprennent le concept des corrections de l'impôt préalable de la propre consommation/dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable et savent interpréter leurs bases de calcul.	<ul style="list-style-type: none"> • Principes et bases de calcul. • Forfaits pour propre consommation. 	4	C3
Les participants comprennent la détermination, la naissance et la prescription de la créance fiscale et savent aussi l'appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Genres de décompte et périodes de décompte. • Versement et restitution de l'impôt. • Méthode des taux de la dette fiscale nette. • Méthode des taux forfaitaires. • Procédure de déclaration. • Prescriptions. 	4	C3 C3 C3 C1 C1 C1
Les participants connaissent l'impôt sur les acquisitions et savent aussi en adopter les éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Principes et bases de calcul. 	2	C3
Les participants sont en mesure d'énoncer l'impôt sur l'importation d'objets et de marchandises .	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation fiscale et objet de l'impôt. • Bases de calcul (assiette). 	2	C1
Les participants savent mentionner les autorités compétentes en matière de décomptes de la TVA, la procédure applicable et les dispositions pénales y relatives et savent aussi comment exécuter ces décomptes.	<ul style="list-style-type: none"> • Établir les décomptes. • Déterminer le chiffre d'affaires et l'impôt préalable. • Comptabilité et conservation des livres comptables et des documents comptables. 	4	C3

5.3 Assurances sociales

Les participants élaborent et apprennent les bases en matière d'assurances sociales auxquelles sont assujettis les employeurs. Les participants appliquent correctement les consignes des organismes d'assurances sociales en vue de saisir et de verser les cotisations; par ailleurs, les participants savent également vérifier la justesse de versements d'indemnités journalières qui reviennent aux employeurs. Ils élaborent des décomptes de salaires simples de salariés employés au mois ou à l'heure et savent reconnaître des genres incorrects de salaires et des calculs erronés.

Objectifs pédagogique	Contenus	Cours	Degré
Les participants appliquent les bases fondamentales des assurances sociales les plus importantes en Suisse dans la vie professionnelle quotidienne et ils sont aussi capables de donner des renseignements à ce propos.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la distinction au sein de l'entreprise entre le régime obligatoire des assurances sociales et les assurances privées. • Définir les objectifs et les compétences de chacun des trois piliers du concept de la sécurité sociale en Suisse. • Exposer le statut et les obligations d'une part des salariés et d'autre part des employeurs en matière d'assurances sociales. • Reconnaître le statut spécifique et les obligations des personnes de condition indépendante au sein même du système des assurances sociales suisses. • Prise de conscience de la responsabilité à l'égard du régime obligatoire des assurances sociales suisses. 	8	C2
Les participants savent calculer les cotisations (montant des cotisations paritaires entre salariés et employeurs) et savent, bien sûr, aussi établir les décomptes en matière d'assurances sociales.	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul des cotisations de l'AVS, AI, APG, du régime obligatoire de l'assurance-accidents (LAA) et l'assurance-chômage (LAC). • Appliquer le salaire assuré maximum en matière de LAA et de la LAC ainsi qu'en matière de 2^e pilier (loi sur la prévoyance professionnelle) dans les divers décomptes possibles. • Calcul des cotisations du 2^e pilier (loi sur la prévoyance professionnelle, LPP). • Calculer le salaire coordonné assuré dans le régime de la prévoyance professionnelle. • Calcul des cotisations de l'assurance 	8	C3

Objectifs pédagogique	Contenus	Cours	Degré
	<p>des indemnités journalières en cas de maladie (LCA).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calculer les cotisations d'employeur pour le régime des allocations familiales. • Savoir appréhender les effets des cotisations en matière d'assurances sociales sur le salaire d'un collaborateur ou d'une collaboratrice. 		
Les participants exécutent de manière indépendante à l'égard des assurances sociales des décomptes (déclarations) et les quantifient.	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des décomptes à l'égard de l'AVS (y compris AI, APG, AC) ainsi que de calculer les cotisations imputables à l'employeur et les frais d'administration relatifs à l'AVS. • Établir des décomptes à l'égard du régime obligatoire de l'assurance-accidents y compris le calcul des cotisations imputables à l'employeur à l'assurance-accidents obligatoire. 	8	C3
Les participants sont en mesure de calculer les versements des assurances sociales à l'employeur.	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer les indemnités journalières de l'assurance-accidents obligatoire (entrée des paiements, contrôle). • Calcul des indemnités relevant des APG et l'allocation de maternité (entrée des paiements, contrôle). 	4	C3
Les participants font des décomptes de salaire et établissent en conséquence des certificats de salaire .	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des décomptes simples de salaire pour les salariés engagés au mois ou à l'heure (y compris les heures supplémentaires, travail supplémentaire, indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie /indemnités pour jours de vacances et jours fériés, 13^e mois de salaire). • Établir un décompte de salaire en cas d'entrée ou de sortie dans le courant du mois. • Délimiter les genres de salaire soumis à l'AVS et non soumis au régime de l'AVS. • Remplir les certificats de salaire respectifs. 	12	C3

5.4 Gestion financière

Les participants élaborent un état des flux de trésorerie en tant qu'une partie du bouclage annuel et des plans financiers dans le cas du plan directeur. Les participants analysent la situation patrimoniale (de fortune), des recettes et des finances d'une entreprise.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants comprennent la structure de l'état des flux de trésorerie , savent le décrire et le présenter.	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions, bases légales et but. • État des flux de trésorerie (tableau de financement présentant les divers types de flux de fonds, des liquidités et des liquidités nettes). • Flux de trésorerie provenant de l'activité de l'exploitation, des investissements et de financement. • Détermination directe et indirecte du flux de liquidités opérationnel (cashflow). 	12	C3
Les participants sont en mesure de développer une planification financière simple et savent aussi l'interpréter.	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions, déroulement, but de la budgétisation ainsi que de la planification à moyen terme. 	2	C3
Les participants sont en mesure de reconnaître les rapports de connexité entre les plans globaux (plans généraux) et de relier ensemble ou de comprendre les liens entre les diverses composantes individuelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan prévisionnel. • Compte de pertes et profits prévisionnel (en fait budget du compte de résultat). • État du flux de trésorerie prévisionnel (planification financière, budget des liquidités prévues). 	14	C3
Les participants sont en mesure d'exécuter une analyse du bilan et du compte de pertes et profits (compte de résultats) et d'interpréter correctement les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions • Buts 	2	C3
Les participants savent comprendre la structure du bilan à des fins d'analyse et savent aussi l'interpréter et l'évaluer correctement.	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité des placements. • Degré du capital étranger et du capital propre. • Degrés 1, 2 et 3 de liquidités • Degré de couverture 2 des immobilisations (des investissements) 2, règle d'or de l'établissement du bilan. 	4	C3
Les participants effectuent des calculs de manière indépendante au sujet de la rentabilité (de l'entreprise) et sont aussi aptes à l'interpréter.	<ul style="list-style-type: none"> • Rentabilité du capital (rentabilité du capital global et du rendement du capital propre) (sans systèmes de chiffres-clés, ROIC et EVA). • Rentabilité du chiffre d'affaires (marge 	4	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
	brute, EBIT et bénéfice net).		
Les participants exécutent une analyse du cashflow et apprécient les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> • Marge du cashflow. • Cashflow libre. • Facteur d'endettement et de couverture d'intérêts. 	2	C3
Les participants savent calculer les chiffres-clés de l'activité et les interpréter.	<ul style="list-style-type: none"> • Rotation des stocks et durée du stock-age. • Délai des débiteurs et créanciers. 	2	C3

Les participants connaissent l'infrastructure de la comptabilité analytique. Ils savent saisir les centres de coûts de consigne et les plans comptables de centres de charges. Ils comprennent pertinemment la comptabilité en tant que faisant partie d'un système d'information de gestion intégrée. Ils comprennent l'infrastructure d'un calcul des marges contributives et ils appliquent aussi des instruments en vue d'une prise de décision opérationnelle.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants connaissent l'esprit et le but, l'organisation ainsi que les domaines de prédilection de la comptabilité analytique et savent décrire tous ces éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Structure et éléments de la comptabilité analytique (coûts par nature, centre de coûts, inducteurs de coûts). • Domaine d'activité et utilité au sein de l'entreprise. • Rapport de connexité entre la comptabilité analytique et le calcul de l'entreprise. 	2	C1
Les participants sont en mesure de présenter les différences existant entre la comptabilité financière et la comptabilité analytique et sont capables de procéder aux délimitations matérielles en la matière.	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux délimitations matérielles en la matière entre la comptabilité financière et la comptabilité analytique. 	2	C3
Les participants connaissent la nature des coûts (nature comptable) et les genres de prestations , savent les présenter, les distinguer et les appliquer correctement.	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts directs et indirects. • Principes d'allocation des coûts. • Coût du matériel (sans valorisation selon la méthode FIFO ni moyenne pondérée ni encore prix de transfert). • Frais de personnel. • Frais d'amortissement (sans modification subséquente de la durée d'utilisation). • Frais d'intérêts. 	6	C3
Les participants sont en mesure d'effectuer un calcul des centres de	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution et répartition. • Détermination des postes de coûts. 	2	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
coûts d'après des critères judicieux et de les présenter.	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation de centres de coûts auxiliaires (sans charges réciproques). • Compensation de centres de charges principaux. 		
Les participants savent élaborer une comptabilité analytique d'après des critères pertinents, savent faire les calculs nécessaires et également interpréter les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution et répartition. • Variation des stocks de produits finis et non finis (seulement comptes en sommeil). • Coûts de la production, des produits finis et de l'écoulement. 	2	C3
Les participants sont en mesure d'établir un compte de gestion sur la base de coûts complets à l'aide d'un modèle de «compte d'exploitation» (feuille de répartition) (sans formulaire de compte ou de tout autre formulaire).	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la base de coûts réels. • Sur la base de coûts normaux. 	8	C3
Les participants sont en mesure d'établir des comptes de résultats , de les interpréter et de les justifier.	<ul style="list-style-type: none"> • Compte de résultat de la production (méthode des charges par nature) d'après les unités d'imputation. • Compte de pertes et profits des ventes (d'après la méthode de calcul du résultat analytique des ventes (résultat par fonction)). 	4	C3
Les participants sont en mesure d'effectuer des calculs .	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul des majorations. • Calcul divisionnel simple et différencié. • Calcul global et calcul individuel. • Calcul avec des coûts réels et normaux. • Calcul préalable et subséquent (ultérieur). 	4	C3
Les participants sont en mesure de répartir d'après des instructions claires et nettes les coûts en coûts fixes et coûts variables (sans appliquer la méthode de fractionnement des coûts).	<ul style="list-style-type: none"> • Signification des coûts variables. • Signification des frais fixes. • Modèles de calculs avec des coûts variables et des frais fixes. 	2	C2
Les participants sont en mesure de comprendre les approches du calcul des marges contributives (CMC) et savent aussi les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de compte d'exploitation pour le calcul des coûts partiels. • Déterminer les marges contributives. • En déduire des marges contributives ou des taux de majoration pour les marges contributives. • Calcul des marges contributives en une 	2	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
	seule étape.		
Les participants sont en mesure de faire des calculs pour une prise de décision sur la base des coûts partiels et les interpréter.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse du seuil de rentabilité (break-even), à l'aide d'un calcul (qualitatif et quantitatif). • Analyse du seuil de rentabilité à l'aide d'un graphique. • Calcul des objectifs de chiffres d'affaires avec des buts définis en matière de bénéfices. • Calcul à l'aide de coûts partiels <p>Ne feront pas l'objet des examens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les calculs décisionnels dans les situations de goulots d'étranglement (GE) (marges contributives en présence de GE). • Propre production ou acquisition externe (make or buy). 	4	C3

6 Enseigner et apprendre

6.1 Méthodologie

Afin d'atteindre l'objectif, à savoir dispenser aux étudiants une formation proche de la pratique professionnelle ainsi que de délivrer une compétence méthodologique dans les différentes branches et disciplines enseignées, il est nécessaire de déployer par principe plusieurs méthodes pédagogiques. Avoir un bon rythme dans l'enseignement et passer d'une méthode didactique à l'autre ont des effets très positifs sur la faculté des étudiants se consacrant à la formation de Comptable spécialisé(e). Cela n'empêche toutefois pas d'effectuer des contrôles sur la façon dont ont été compris les différents thèmes enseignés, autrement dit, de contrôler les acquis des étudiants. Aussi conviendra-t-il d'examiner et de mettre en œuvre pour chaque branche enseignée les formes d'enseignement et d'apprentissage suivantes:

Apprentissage de bases

- Enseignement frontal /discussion guidée
- Discussion plénière
- Préparer un bref exposé sur un thème enseigné

Apprentissage d'application des connaissances

- Études de cas
- Discussions en groupe
- Brefs jeux de rôles
- Mise en œuvre de vidéos
- Recherche de thème sur Internet
- Recueillir des annonces / des rapports dans des journaux et dans des magazines et les analyser

Apprentissage en profondeur

- Appréhender les déroulements dans sa propre entreprise
- Composer un classeur de meilleure pratique
- Visite d'une entreprise
- Discuter au sujet d'exemples fournis par la pratique actuelle

6.2 Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques recommandés constituent une base pour enseigner la matière (branche et discipline). Il importe cependant que l'enseignant les mette en œuvre de manière judicieuse en fonction des contenus pédagogiques et des objectifs didactiques. Les enseignants voudront bien également compléter ce matériel pédagogique par des documents qu'ils auront élaborés eux-mêmes. Outre les objectifs didactiques et les contenus pédagogiques par branche ou discipline que représentent les moyens pédagogiques énoncés, ils pourront toutefois aussi faire l'objet de questions d'examen pour l'obtention du diplôme d'edupool.ch.

6.3 Concept d'enseignement

Les écoles accréditées affiliées sont libres de définir leur propre concept d'enseignement. Toutefois l'enseignement devra se faire d'une manière aussi proche que possible à la pratique et en fonction des degrés d'enseignement prévus. Il conviendra de contrôler régulièrement les acquis des étudiants.

6.4 Rôle des enseignants

Ce sont des personnes hautement spécialisées possédant de bonnes facultés didactiques et méthodologiques. Elles savent très bien faire face à des groupes présentant une grande diversité et des niveaux de formation différents d'un étudiant à l'autre. Ils connaissent les activités professionnelles en pratique dans leur domaine de prédilection.

7 Conditions-cadres quant à la forme

Les examens sont exécutés par edupool.ch aux dates indiquées dans les divers centres de compétences (centres d'examens) et c'est aussi edupool.ch qui se charge de la correction des épreuves. Le site Web d'edupool.ch indique les dates des examens. L'inscription aux examens se fait également par voie électronique par le truchement du site Web (voir www.edupool.ch/dates).

Toutes les directives découlent des dispositions relatives aux examens et qui comprend le Règlement d'examen, la liste des moyens auxiliaires autorisés et autres dispositions en la matière. Toutes ces directives ont un caractère obligatoire. Les émoluments d'examen sont perçus directement par edupool.ch. Par ailleurs le site www.edupool.ch/dispositions contient toutes les informations au sujet des examens sous la rubrique «dispositions relatives aux examens».